

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de formations réalisé auprès de FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION.

Les formations proposées par FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION achetées via la plateforme Mon Compte Formation, dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), ne sont pas soumises aux présentes conditions générales de vente, mais aux conditions générales d'utilisation de la plateforme Mon Compte Formation qui tiennent lieu de contrat.

### Article 1. Définitions

Pour les besoins des présentes conditions générales de vente, les termes suivants commençant par une majuscule, employés au singulier ou au pluriel, ont la signification ci-après exposée :

<b>CGV</b>	désigne les présentes conditions générales de vente.
<b>Client</b>	désigne toute personne physique ou morale achetant toute(s) Formation(s) auprès de FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION.
<b>Client Consommateur</b>	désigne tout Client ayant la qualité de consommateur, au sens du Code de la Consommation.
<b>Conditions Particulières</b>	désigne la convention ou le contrat de formation conclu entre FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION et le Client (conformément aux Articles L.6353-1 et suivants du Code du Travail).
<b>Contrat</b>	désigne, ensemble, les présentes CGV et les Conditions Particulières définissant les droits et obligations du Client et de FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION.
<b>Formations</b>	désigne les services de formation proposés par FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION.
<b>Organisme de Formation</b>	désigne la Société FLAMBEAU D'AFRIK FORMATION, SAS dont le siège social est situé 5 rue du Faubourg Saint Martin 75010 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 842 162 588, organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 01 71 60 67 29 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France.
<b>Plateforme Partenaire</b>	désigne la plateforme pédagogique monacesformation.com accessible en ligne au moyen d'une connexion internet
<b>Site Internet</b>	désigne le site internet <a href="http://www.flambeudafrikformation.fr">www.flambeudafrikformation.fr</a> .
<b>Stagiaire</b>	désigne la personne physique suivant la Formation.

## **Article 2. Objet – Champ d'application**

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de Formations réalisé par un Client auprès de l'Organisme de Formation. Toutes autres conditions, notamment celles émanant du Client, ne sauraient trouver application.

L'achat d'une formation est régi par les présentes CGV, ainsi que par les Conditions Particulières conclues entre l'Organisme de Formation et le Client qui précisent et/ou complètent les CGV. En cas de contradiction entre les dispositions des CGV et celles des Conditions Particulières, ces dernières prévalent.

Les CGV pouvant faire l'objet de modifications, la version applicable à l'achat d'une formation est celle en vigueur sur le Site Internet à la date d'achat.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront en vigueur.

## **Article 3. Offre de Formations**

**3.1.** Les Formations proposées par l'Organisme de Formation sont des actions concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions du Code du Travail relatives à la formation professionnelle.

**3.2.** Toutes les Formations proposées sont présentées et détaillées sur le Site Internet.

Le programme détaillé de chaque formation est accessible sur le Site Internet. Il peut également être adressé sur demande faite auprès des conseillers formations de l'Organisme de Formation, joignables par téléphone au 01 71 60 67 29 ou par courriel à l'adresse [contact@flambeaudafrikformation.fr](mailto:contact@flambeaudafrikformation.fr).

**3.3.** Dans un souci d'amélioration continue, le programme et le contenu des Formations sont amenés à évoluer. De légères différences entre la présentation d'une Formation sur le Site Internet et son programme actualisé ne saurait donc engager la responsabilité de l'Organisme de Formation et/ou remettre en cause la validité de l'achat d'une Formation.

## **Article 4. Information précontractuelle**

**4.1.** Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV avant l'achat de toute Formation, laquelle vaut acceptation pleine et entière desdites CGV.

**4.2.** Le Client reconnaît par ailleurs avoir reçu de l'Organisme de Formation, préalablement à l'achat de toute Formation et à la signature des Conditions Particulières, de manière lisible et compréhensible, toutes les informations lui permettant de s'engager en connaissance de cause, et notamment, lorsque tout ou partie de ces dispositions lui sont applicables, les informations visées aux Articles L.6353-4 et L.6353-8 du Code du travail, ainsi qu'aux Articles L.111-1 et L.221-5 du Code de la consommation.

## **Article 5. Achat des Formations**

**5.1.** L'achat d'une formation peut être réalisée auprès des conseillers formations de l'Organisme de Formation, joignables par téléphone au 01 71 60 67 29 ou par courriel à l'adresse [contact@flambeaudafrikformation.fr](mailto:contact@flambeaudafrikformation.fr), ou directement sur le Site Internet.

**5.2.** Le Client est seul responsable du choix des Formations qu'il achète, par quelque moyen que ce soit, et il reconnaît avoir la capacité requise pour réaliser cet achat.

**5.3.** Le Client est engagé auprès de l'Organisme de Formation à compter de la date de conclusion des Conditions Particulières, sous réserve de l'application des dispositions de l'Article 8 des présentes CGV.

**5.4.** L'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif à l'achat et/ou au paiement d'une commande antérieure.

## **Article 6. Délai d'accès à la formation**

**6.1.** Dans le cas où le Client finance la Formation sur fonds propres, le délai d'accès des Stagiaires à la formation ne peut être inférieur à **10 jours ouvrés** à compter de la réception du contrat signé, et sous réserve de la réception du 1er paiement d'un montant ne pouvant excéder 30% du montant total de la formation.

**6.2.** En cas de demande par le Client d'une prise en charge de la formation en subrogation de paiement auprès de son OPCO, L'Organisme de Formation attend l'envoi par le Client de l'accord de prise en charge de l'OPCO. Cet accord est requis pour toute facturation de L'Organisme de Formation à l'OPCO. Dans le cas contraire, le processus de subrogation est annulé. Dans le cas où le Client souhaite financer la/les Formation(s) via paiement par subrogation, le délai d'accès des Stagiaires à la formation s'échelonne entre **2 semaines** et **2 mois** environ à compter de la réception du devis validé, en fonction du délai de réception par l'Organisme de Formation du devis signé par le Client d'une part et du délai de réception de l'accord de paiement par subrogation de l'OPCO d'autre part.

**6.3.** En cas de demande par le Client de financement par l'OPCO sans possibilité de subrogation de paiement le Client procède à une avance de financement et se fait ensuite rembourser par son OPCO. Le délai d'accès des Stagiaires à la formation ne peut être inférieur à **10 jours ouvrés** à compter de la réception du contrat signé, et sous réserve de la réception du 1er paiement d'un montant ne pouvant excéder 30% du montant total de la formation.

**6.4.** En cas de demande par le Client d'une prise en charge de la formation par le CPF, L'Organisme de Formation attend l'envoi par le Client de l'accord de prise en charge du financeur (CPF). Cet accord est requis pour toute facturation de L'Organisme de Formation au Compte Personnel de Formation (CPF). Le délai d'accès des Stagiaires à la

formation est de minimum **14 jours ouvrés** à compter de la réception du devis validé, en fonction du délai de réception par l'Organisme de Formation du devis signé par le Client d'une part et du délai de réception de l'accord de prise en charge par le Compte personnel de Formation "CPF" d'autre part. En cas de prise en charge partielle du Compte Personnel de Formation (CPF), la part non prise en charge vous sera directement facturée conformément à l'article **6.1**.

## **Article 7. Caractéristiques et déroulement des Formations**

**7.1.** Les formations sont dispensées en présentiel dans les locaux désignés par le centre de formation ou tout autre lieu spécifié lors de l'inscription. Le planning, les horaires et la durée des formations sont communiqués au participant en amont, par le biais d'une convocation détaillant les informations pratiques (adresse, horaires, modalités d'accueil, etc.).

**7.2.** Les salles de formation sont aménagées pour offrir un environnement propice à l'apprentissage, en respectant les normes de sécurité et de confort. Le centre de formation met à disposition le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement des sessions (supports de cours, matériel audiovisuel, etc.). Le Stagiaire aura également accès à un compte DropBox où il pourra télécharger les ressources nécessaires à la réalisation des Cas Pratiques. Les Cas Pratiques généraux seront à rendre directement sur la plateforme en ligne, les Cas Pratiques Spécifiques demandés par le formateur seront à rendre directement au formateur.

**7.3.** Les participants s'engagent à respecter les horaires fixés. En cas de retard ou d'absence, il est impératif de prévenir le centre de formation dans les plus brefs délais. Le centre de formation se réserve le droit de refuser l'accès à la session en cas de retard important sans justification, afin de ne pas perturber le bon déroulement de la formation.

**7.4.** Les formateurs désignés par le centre sont qualifiés dans leur domaine d'expertise et veillent à garantir la qualité et la cohérence pédagogique de la formation. Le programme de formation est établi selon les objectifs pédagogiques précisés dans l'offre de formation. Le centre de formation se réserve le droit de modifier le contenu pédagogique ou de remplacer le formateur, tout en s'assurant du maintien de la qualité et des objectifs pédagogiques annoncés.

**7.5.** Chaque participant s'engage à suivre la formation avec sérieux et à participer activement aux différentes activités pédagogiques proposées. Toute attitude perturbatrice ou manquement grave au règlement intérieur pourra entraîner l'exclusion définitive de la session de formation, sans possibilité de remboursement.

**7.6.** En cas de force majeure (grève, intempéries, pandémie, etc.) obligeant le centre de formation à annuler ou reporter une session, le centre s'engage à en informer les participants dans les plus brefs délais. Une nouvelle date sera proposée, ou un remboursement intégral pourra être envisagé en cas d'impossibilité de report.

**7.7.** Le Stagiaire bénéficie par ailleurs, tout au long de la Formation d'une assistance pédagogique (directe, par courriel, téléphone).

**7.8.** Le Stagiaire est soumis à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des acquis en cours et/ou à la fin de la Formation.

**7.9.** L'Organisme de Formation se réserve le droit de suspendre l'accès du Client à la formation en cas de manquement à l'une des obligations visées au Contrat.

## **Article 8. Tarifs – Conditions de paiement**

**8.1.** Les Formations sont fournies par l'Organisme de Formation aux tarifs en vigueur indiqués sur le Site Internet, qui dépendent notamment des moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement engagés et mis à disposition par l'Organisme de Formation.

Les prix sont exprimés en euros.

**8.2.** Le prix de la Formation achetée par le Client est expressément stipulé dans les Conditions Particulières, de même que les conditions et modalités de règlement (qui peuvent différer, dans le respect des dispositions légales, selon la qualité du Client).

**8.3.** Si le Client entend faire financer tout ou partie de la Formation par un organisme financeur, il lui appartient de déposer une demande de prise en charge auprès de ce dernier et de s'assurer de l'acceptation de sa demande de prise en charge. Le Client communique à l'Organisme de Formation une copie de l'accord de prise en charge de l'organisme financeur.

## **Article 9. Droit de rétractation**

**9.1.** L'achat d'une Formation par un Client Consommateur constitue la formation d'un contrat conclu à distance au sens du Code de la consommation.

Le Client Consommateur dispose d'un délai de **quatorze (14) jours**, à compter de la date de conclusion des Conditions Particulières, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision.

Le Client Consommateur en informe l'Organisme de Formation par tout moyen (notamment par courriel à l'adresse [contact@flambeaudafrikformation.fr](mailto:contact@flambeaudafrikformation.fr)), au moyen du modèle de formulaire de rétractation fourni avec les Conditions Particulières ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

**9.2.** L'achat d'une Formation par une personne physique entreprenant celle-ci à titre individuel et à ses frais, qui n'est pas un Client Consommateur, est soumis à un délai de rétractation de **dix (10) jours** à compter de la signature des Conditions Particulières.

Le Client informe l'Organisme de Formation de sa décision de se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception, au moyen du modèle de formulaire de rétractation fourni avec les Conditions Particulières ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

**9.3.** Dans tous les cas, la charge de la preuve de l'exercice du droit de rétractation pèse sur le Client.

Par ailleurs, le droit de rétractation ne peut pas être exercé si la Formation a commencé avant l'expiration du délai de rétractation, après accord du Client et renoncement à son droit de rétractation, le Client reconnaissant ainsi expressément renoncer au droit de rétractation à la date de début de la Formation souhaitée.

### **Article 10. Force majeure**

L'Organisme de Formation et le Client ne pourront être tenus pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites au Contrat, découle d'un cas de force majeure.

Constitue un cas de force majeure tout événement échappant au contrôle du débiteur de l'obligation, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du Contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.

De convention expresse, constituent également un cas de force majeure :

Un accident, une maladie ou une hospitalisation du Stagiaire dans les jours précédant, ou aux dates de réalisation de la Formation ;

Le décès du Stagiaire ou d'un de ses ascendants ou descendants de premier degré dans les jours précédant, ou aux dates de réalisation de la Formation.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue et l'Organisme de Formation et/ou le Client s'engage à fournir tous leurs efforts pour reprendre ladite exécution dans les meilleurs délais.

Si l'empêchement est définitif, les parties seront dégagées de leurs obligations respectives et seules les prestations effectivement dispensées par l'Organisme de Formation resteront dues par le Client, au prorata temporis du prix de la Formation indiqué dans les Conditions Particulières.

### **Article 11. Traitement des réclamations**

Toute réclamation relative à la réalisation d'une Formation est à adresser par écrit, soit par courriel à l'adresse [reclamation@flambeaudafrikformation.fr](mailto:reclamation@flambeaudafrikformation.fr), soit par courrier postal à l'adresse 5 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris soit par téléphone au **01 71 60 67 29**.

L'Organisme de Formation s'efforce d'accuser réception de toute réclamation et d'y donner une suite dans les meilleurs délais.

### **Article 11. Modalités de traitement des difficultés rencontrées**

Dans le cas où, le stagiaire ou n'importe laquelle des parties prenantes rencontrerait des difficultés avant pendant ou après une Formation, elle peut directement adresser sa demande soit par écrit soit par courriel à l'adresse [support@flambeaudafrikformation.fr](mailto:support@flambeaudafrikformation.fr), soit par courrier postal à l'adresse 5 rue du Faubourg Saint Martin 75010 Paris. Un accusé de réception sera envoyé et un ticket sera ouvert pour qu'un conseiller du service concerné revienne vers le demandeur. Le stagiaire peut également s'adresser à l'Organisme de Formation par téléphone au **01 71 60 67 29**, dans ce cas, la demande sera directement saisie par l'un des conseillers du service pédagogique qui ouvrira manuellement un ticket qui sera traité.

### **Article 12. Garantie – Assurance**

**12.1.** L'Organisme de Formation garantit le Client, conformément aux dispositions légales, contre tout défaut de conformité ou vice caché des Formations provenant d'un défaut de conception ou de réalisation desdites Formations, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence dûment prouvée de sa part et est limitée aux préjudices directs découlant de ladite faute ou négligence, à l'exclusion de tout préjudice indirect de quelque nature que ce soit.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer l'Organisme de Formation, par écrit, de l'existence du vice ou défaut dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés à compter de la réalisation de la Formation.

L'Organisme de Formation rectifiera ou fera rectifier, dans la mesure du possible et à ses frais, le(s) service(s) jugé(s) défectueux ou procédera à un remboursement du Client en cas d'impossibilité de rectification.

En tout état de cause, la garantie de l'Organisme de Formation est limitée au montant HT effectivement payé par le Client pour l'achat de la Formation.

Il est rappelé que l'Organisme de Formation ne pourra pas être considéré comme responsable ou défaillant pour tout retard ou inexécution de ses obligations qui serait lié et/ou consécutif à la survenance d'un cas de force majeure.

### **Article 14. Protection des données personnelles**

Notre Politique de protection des données à caractère personnel détaille comment l'Organisme de Formation est amené à traiter les données personnelles.

### **Article 15. Droit applicable – Langue**

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une autre langue, seul le texte français fera foi en cas de litige.

**Article 16. Règlement des litiges – Attribution de juridiction**

**16.1.** Tout litige auquel le Contrat pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, ses conséquences et ses suites, qui n'aurait pu être résolu à l'amiable, sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions précisées aux Conditions Particulières.